

Informations Utiles

PMI Protection Maternelle et Infantile

Consultations de la puéricultrice

Maison du Département

Pôle médico-social

16, avenue Edouard André

74150 Rumilly

Tél. : 04 50 33 23 30

haute
savoie
le Département

CAF Caisse d'Allocations Familiales

*Point d'accueil à Rumilly : les trois premiers mardis du mois
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30*

Maison de l'Emploi et de la Solidarité

25, rue Charles de Gaulle

74150 Rumilly

Allo CAF 74 : 0 810 25 74 10



MSA Mutualité Sociale Agricole Alpes du Nord

Accueil sur rendez-vous de 13h à 16h30

2, boulevard du Fier

74993 ANNECY Cedex 9

Tél. : 09 69 36 87 00



Les 18 communes du territoire :

Bloye / Boussy / Crempigny-Bonneguête / Etercy / Hauteville-sur-Fier
Lornay / Marcellaz-Albanais / Marigny-Saint-Marcel / Massingy
Moye / Rumilly / Saint-Eusèbe / Sâles / Thusy / Val-de-Fier
Vallières / Vaulx / Versonnex



Petite Enfance

Accueil des enfants de 0 à 3 ans



Territoire de la Communauté de Communes
du Canton de Rumilly

Les différents modes d'accueil

Structures d'accueil de la petite enfance

Les établissements multi-accueil :

C'est un accueil collectif qui combine l'accueil régulier et occasionnel - crèche et halte-garderie. Ce fonctionnement permet de répondre à des besoins diversifiés : accueil à temps complet, partiel, ponctuel ou d'urgence.

> Multi-Accueil « Croq'lune »

Accueil des enfants de 2 mois à 4 ans réservé aux familles résidant sur Rumilly.

Maison de la Petite Enfance
7, rue des Ecoles
74150 RUMILLY

Tél. : 04 50 01 53 00 / www.mairie-rumilly74.fr

Structure communale gérée par le CCAS de Rumilly

> Multi-Accueil « Touchatout »

Accueil des enfants de 2 mois 1/2 à 6 ans.

8, Chemin des Ecoliers 74150 SALES
Tél. : 04 50 01 33 82 / www.marie-sales.fr

Structure communale gérée par la commune de Sâles

La crèche inter-entreprises :

Elle accueille les enfants du personnel des entreprises implantées sur les communes du territoire.

> Crèche inter-entreprises « Bulle de soie »

Accueil des enfants de 10 semaines à 4 ans.

136, route de Saint-Félix 74150 RUMILLY
Tél. : 09 84 19 65 83 / www.people-and-baby.com

Structure privée

Le jardin d'enfants :

Il est destiné aux enfants âgés de 2 ans et plus.

> Jardin d'enfants « Les P'tiouts »

Accueil des enfants de 2 ans à 4 ans.

8, Chemin des Ecoliers 74150 SALES
Tél. : 04 50 01 33 82 / www.marie-sales.fr

Structure communale gérée par la commune de Sâles

La halte-garderie :

C'est un mode d'accueil occasionnel, parfois itinérant, à la journée ou demi-journée.

> Halte-garderie itinérante « Planet Karapat »

Accueil des enfants de 2 mois 1/2 à 4 ans sur 5 communes du territoire.

Planet Karapat / Tél. : 06 08 96 03 05 / www.karapat.fr

Service de la Communauté de Communes géré par une structure privée

Les micro-crèches :

Elles accueillent 10 enfants maximum et ont un fonctionnement soumis en grande partie aux mêmes règles que les crèches collectives.

> Micro-crèches « Choudoudou »

Accueil des enfants de 2 mois 1/2 à 4 ans.

« Chez les Rumini »
24 avenue de l'Arcalod 74150 Rumilly

« Hautencouleurs »
310 route d'Annecy 74150 Hauteville sur Fier

Tél. : 04 57 41 67 57 - 06 23 05 82 23

www.creche-choudoudou.com

Structure privée

> Micro-crèches « Les Minidoux » et « Les Titounets »

Accueil des enfants de 4 mois à 4 ans.

Route d'Aix-les-bains 74150 RUMILLY
Tél. : 06 76 53 99 90 / www.micro-creche-rumilly74.com

Structure privée

La crèche familiale :

Elle emploie des assistants maternels agréés qui accueillent à leur domicile de 1 à 4 enfants généralement âgés de moins de 4 ans. Des temps de regroupements collectifs sont proposés dans les locaux de la crèche.

> Crèche Familiale « Sucre d'Orge »

Possibilité d'accueil périscolaire jusqu'à la rentrée au CP.

Maison de la Petite Enfance
7, rue des Ecoles 74150 RUMILLY

Tél. : 04 50 01 53 05 / www.mairie-rumilly74.fr

Structure communale gérée par le CCAS de Rumilly

Assistants maternels

L'Assistant(e) Maternel(le)

Il obtient un agrément délivré par le Président du Conseil Départemental. Il accueille à son domicile un nombre d'enfants précisé par cet agrément, moyennant une rémunération réglée directement par le parent employeur.

La liste des Assistant(e)s Maternel(le)s peut être obtenue auprès du RAM (Relais Assistants Maternels et Parents), de la PMI (Service de Protection Maternelle et Infantile du Conseil Départemental) et des mairies.

Pour plus d'informations



Relais itinérant
Assistants
Maternels
& Parents

TROTTIN'RAM
40, chemin de la Tonnelle
74150 VALLIERES

Tél.: 04 50 66 54 76
Mail : ram@cc-canton-rumilly.fr
www.cc-canton-rumilly.fr

La Maison d'Assistantes Maternelles (MAM)

L'accueil s'effectue dans un lieu adapté, sécurisé et entièrement aménagé pour recevoir des enfants. Cette micro structure est un compromis entre l'accueil collectif et l'accueil familial, entre la crèche et l'assistante maternelle à domicile. Les assistantes maternelles sont salariées des parents.

> MAM « 3 P'tits Pas »

Micro-structure de 12 places.

Accueil des enfants de 2 mois 1/2 à l'entrée à l'école.

Impasse des Bouleaux 74150 RUMILLY

Tél. : 07 86 90 16 00 / 09 84 40 36 55 / www.mam3ptitpas.com

Structure privée gérée par des professionnels de la petite enfance